

COTISATIONS

	COLLECTIVITÉS AFFILIÉES	COLLECTIVITÉS NON-AFFILIÉES
• Obligatoire	0,65%	Sans objet
• Additionnelle	0,17%	Sans objet
• Contribution socle commun	Sans objet	0,07%

MÉDECINE PRÉVENTIVE

• Cotisation	0,33%	0,35%
• Absence injustifiée	80 € (médecin) / 48 € (infirmière)	

PRESTATION RETRAITE

Tarifs par dossier

• Constitution de dossier liquidation (y compris pour une retraite progressive)	90 €	140 €
• Constitution du dossier de liquidation dans l'année suivant la demande d'avis préalable	50 €	70 €
• Constitution du dossier de liquidation dans l'année de réalisation d'une simulation	50 €	70 €
• Demande d'avis préalable (exclusivement dans le cadre d'une recherche de droits au titre de travailleur handicapé)	70 €	120 €
• RV individuel – hors APR (Accompagnement personnalisé Retraite)	40 €	40 €
• Simulation de calcul à la demande de l'agent	50 €	70 €

INSPECTION EN SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL (ACFI)

Collectivités dont le CST est placé auprès du CDG45	• 1 - 9 agents	350 €	
	• 10 - 29 agents	680 €	
	• 30 - 49 agents	1 100 €	
	• 50 - 99 agents	2 100 €	
Collectivités dont le CST est propre	• 100 - 199 agents	2 700 €	
	• 200 - 349 agents	3 200 €	
	• 350 - 749 agents	4950 €	5 500 €
	• ≥ 750 agents	11700 €	13 000 €

SERVICE AIDE À L'EMPLOI

• Remplacement	210 € / jour
• Aide à la prise de poste	250 € / jour

CONSEIL EN ORGANISATION

56 € / heure

AIDE AU RECRUTEMENT

56 € / heure

CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

62€ et 1500€ le bilan de compétence (24h)

PRESTATION PAIE

Forfait à l'adhésion

- | | |
|--|-------|
| • < 10 agents | 150 € |
| • 11 à 50 agents | 350 € |
| • 51 à 100 agents | 550 € |
| • 101 à 200 agents | 800 € |
| • puis par tranche de 100 agents + 250 € | - |

Tarifs par bulletin / mois

3,80 €

AIDE À L'ARCHIVAGE

- | | |
|---|--------------|
| • Diagnostic (non facturé si mission retenue) | 40 € / heure |
| • Mission | 280 € / jour |

PRESTATION CHÔMAGE

Tarifs par prestation

Étude d'un nouveau dossier

- | | |
|---|-------|
| • Etude de droit initial à l'indemnisation | 100 € |
| • Simulation de droit initial à l'indemnisation | 70 € |

Étude d'un dossier existant

- | | |
|--|-------------------|
| • Reprise d'un dossier antérieur | 31 € |
| • Etude du droit en cas de reprise | |
| • Etude du droit | |
| ✓ en cas de reprise avec droit d'option en cours d'indemnisation | |
| ✓ en cas de droit d'option | |
| ✓ en cas de rechargement de droits | |
| ✓ en cas de perte d'activité conservée | |
| • Mise à jour du dossier après simulation | 50 € / prestation |

- | | |
|---|-------------|
| • Suivi mensuel à compter de 5 dossiers actifs au 1er janvier de l'année concernée (de la réception du justificatif d'actualisation à l'édition des fichiers à enregistrer par les gestionnaires paies + accueil et information de l'allocataire) | 50 € / mois |
|---|-------------|

L'actualisation des allocataires

- | | | |
|---|---------------------------------|------|
| • Etude de l'actualisation des droits : | ✓ Entre 1 et 49 actualisations | 15 € |
| | ✓ Entre 50 et 99 actualisations | 10 € |
| | ✓ Plus de 100 actualisations | 7 € |

- | | |
|---|------|
| • Etude de réactualisation des données selon les délibérations de l'UNEDIC pour les allocataires sans suivi mensuel | 15 € |
|---|------|

Les calculs

- | | |
|--|------|
| • Indemnité de licenciement | 40 € |
| • Indemnité de rupture conventionnelle | |

MÉDIATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE

400 € / 8 heures	500 € / 8 heures
50 € / heure supplémentaire	

DISPOSITIF DE SIGNALEMENT

Forfait à l'adhésion

• 1 à 30 agents	130 €	
• 31 à 50 agents	210 €	
• 51 à 150 agents	450 €	
• 151 à 300 agents	750 €	
• 301 à 500 agents	1200 €	
• Plus de 500 agents	1800 €	
• Moins de 500 agents		2500 €
• De 501 à 1000 agents		3500 €
• De 1001 à 2000 agents		4500 €
• De 2001 à 3000 agents		5500 €
• Plus de 3000 agents		6500 €

ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS ET DES ORGANISATIONS

Tarifs par prestation

Formule 1 : Coûts unitaires	✓ 1h d'entretien de soutien psychologique (ou social) de la victime présumée	120 €
	✓ 1h d'entretien d'accompagnement juridique à la qualification des faits	200 €
	✓ 1 restitution des conclusions argumentées à la collectivité	400 €
	✓ Réunion supplémentaire	400 €
Formule 1 : Coûts en «bouquets»	✓ Forfait d'accompagnement comprenant 5 entretiens psychologiques (ou social) + Restitution	600 €
	✓ Forfait d'accompagnement comprenant 5 entretiens juridiques + Restitution	1000 €
	✓ Forfait d'accompagnement comprenant 5 entretiens psychologiques (ou social) et 3 entretiens juridiques + Restitution	1200 €
Formule 2 : Prise en charge d'une enquête administrative	✓ Réunion de lancement et plan d'action	950 € / jour
	✓ Réalisation des entretiens dans le cadre de l'enquête	950 € / jour
	✓ Rédaction des comptes-rendus de chaque entretien	950 € / jour
	✓ Rédaction du rapport d'enquête	950 € / jour
	✓ Réunion de restitution de l'enquête administrative	950 € / jour
	✓ Réunion supplémentaire / Témoignage de l'expert post-enquête	950 € / jour
Prestations complémentaires	✓ Réunion supplémentaire	400 €
	✓ Mise en place d'un groupe de parole sur site (2h)	450 €
	✓ Prestation complémentaire de médiation ou d'accompagnement au temps passé	950 € / jour
	✓ Webinaire de 2h	800 €
	✓ Formation d'une journée (ne comprend pas l'ingénierie pédagogique)	900 €